

[Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers](#) [1]

[Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019](#) [2]

Circulaire n° 2018-068 du 18 juin 2018

*Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 25 du 21 juin 2018

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés aux niveaux académique, interacadémique ou national. La liste de l'ensemble des modules retenus pour l'année 2018-2019 figure en annexe de la circulaire.

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/modules-de-formation-dinitiative-nationale-dans-le-domaine-de-la-scolarisation-des-%C3%A9l%C3%A8ves-%C3%A0-besoins-%C3%A9ducatifs-particuliers>

[2] [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=131351](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=131351)